

Des parents à l'école de la langue des signes

SÉMINAIRE Afin de permettre une meilleure communication entre les enfants déficients auditifs et leurs parents, le ministre de la Prévoyance sociale et de la Solidarité nationale, Brigitte Anguile Mba, a ouvert, lundi à l'ENEDA, la première session de formation au langage des signes destinée aux parents de ces enfants.



Le ministre Brigitte Anguile Mba apprenant la langue des signes...



...en présence des parents d'élèves

Durant un mois, les parents d'élèves, à l'intention desquels s'organise, à l'École nationale des enfants déficients auditifs (ENEDA), un séminaire sur le langage des signes, auront des ingrédients nécessaires pour apprécier les fondamentaux en matière de langage des signes.

Les assises de cette formation se dérouleront du 11 août au 11 septembre prochain. Elle est dispensée par des formateurs issus de l'Association pour la formation des sourds du Gabon. L'objectif de l'apprentissage de ce canal de communication est de permettre de décrypter, de comprendre puis de maîtriser les messages transmis par les enfants pour faire entendre leur voix dans toutes les situations de leur vie en société.

Pour atteindre ces objectifs, il est important, selon le ministre Brigitte Anguile Mba, que les parents participent pleinement à cette formation, afin d'offrir à leurs enfants, qui se sentent parfois exclus des échanges qu'ils peuvent avoir avec l'ensemble de la famille, un cadre de vie différent et porteur de bien-être.

En conséquence, le membre du gouvernement a relevé que cette frange de la jeunesse est dotée d'un grand potentiel. « Ils caressent secrètement de merveilleux rêves. Je dirai même de grands rêves qu'ils désirent partager avec leur papa et leur maman. Comme d'autres enfants de leur âge, ils veulent raconter leur journée de classe, rappeler leur date d'anniversaire et exprimer leurs idées pour compter vraisemblablement au sein de la cellule familiale », a-t-elle souligné.

Ainsi, l'occasion est donnée à ces parents de les aider à planifier leur développement, de conduire de manière organisée leurs projets et de les aider

à réaliser ces rêves.

Pour le ministre de la Prévoyance sociale, la communication interpersonnelle permet de briser les murs et de construire des ponts. Mme Anguile Mba, consciente et soucieuse de cette situation, grâce à une expérience à laquelle s'ajoute la tenue, récemment, du festival sourd métrage, a signalé que le ministère dont elle a la charge a voulu répondre au cri lancé par ces bambins, en décidant de concrétiser leur souhait. D'où la mise en place de cette première session de formation, pour le renforcement des capacités des administrations publiques en la matière et des volontaires.

« Ce cri est l'expression d'un vécu difficile dans la communication avec l'ensemble de leurs proches. Cette incapacité à interagir suscite parfois chez l'enfant déficient auditif une frustration énorme qu'il est souvent seul à gérer », a expliqué le ministre Anguile Mba.

Le représentant du Fonds des Nations unies pour la population (UNEPFA), Eusèbe Hounskou, a, par ailleurs, relevé qu'au Gabon, plusieurs mesures positives ont été prises en faveur de cette frange de la jeunesse. « Elles ont eu pour but de les connecter au monde extérieur, de créer des conditions favorables à l'écllosion de leurs talents et bien d'autres », a-t-il dit.

S'agissant de la tenue des travaux proprement dit, il a indiqué que l'initiative du ministère est de briser davantage le silence autour d'eux, de réduire la stigmatisation dont ils peuvent être victimes, afin d'atteindre le statut d'adulte en toute positivité.

Chancelle BIKET ONANGA

Promouvoir
la langue des
signes

Gabon Matin pour mieux
vous informer!

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

CABINET DU MINISTRE

N° 004 /MT/CAB



CIRCULAIRE

Le Ministre des Transports rappelle aux importateurs que le Conseil des Ministres en sa séance du 18 septembre 2013 a décidé de l'interdiction de l'importation des véhicules à moteur de plus de 3 ans.

A cet effet, l'arrêté N° 002707/MPITPHAT/MEEDD du 27 septembre 2013 portant réglementation de l'importation et de réception de véhicules d'occasion a été pris.

Or, actuellement au Port d'Owendo, suivant le rapport du Conseil Gabonais des Chargeurs (CGC), il a été dénombré :

- 786 véhicules d'occasion de plus de 3 ans pour certains et de plus de 15 ans pour d'autres qui ont été débarqués du 05 février au 30 juillet 2014 ;
- 498 autres véhicules sont attendus le 12 août 2014.

L'ensemble de ces véhicules ont été importés sur la base de dérogations irrégulières délivrées par la Direction Générale des Transports Terrestres (DGTT).

Saisi de ce dossier par des importateurs, le Ministre des Transports réaffirme que les dispositions de l'Arrêté susvisé restent applicables à tout et ce dans toute sa rigueur.

Fait à Libreville, le 07 AOÛT 2014

Le Ministre des Transports

Paulette MENGVE DAWONO
LE MINISTRE